



Le robot de traite couplé à l'affouragement en vert

Dans le cadre de la 6^{ème} assemblée générale du projet Dairyman, les différents partenaires ont eu la chance de visiter la ferme pilote de M. et Mme PICART, agriculteurs bretons. Suite à l'installation d'un robot de traite en 2009, ils ont choisi la stratégie de l'affouragement en vert.

Pourquoi du « zéro-grazing » en vert ?

Dans leur cas, le robot limite l'accès au pâturage, ils recourent donc à l'affouragement en vert pour continuer à alimenter leurs vaches laitières et génisses en herbe fraîche.

Ainsi, chaque jour, M. Picart récolte à l'aide d'une remorque d'ensilage auto-chargeuse munie d'une barre de coupe, 1,5 à 2,5 tonnes d'herbe fraîche pour nourrir son troupeau.

De plus, M. Picart teste différentes associations de graminées et légumineuses avec un intérêt particulier pour la prairie temporaire.

Une bonne performance économique

Le revenu hors travail et hors investissement atteint 54% des ventes grâce à des coûts de production faibles.

Chiffres clés

- 70 vaches laitières
- 7000 l de lait/vache/an
- 102 ha SAU (31 de céréales, 28 de maïs-ensilage et 43 de prairies)
- 35 taureaux engraisés
- Balance azotée excellente: 83 kg N/ha



L'affouragement en vert limite l'apport d'ensilage d'herbe au mois de décembre

La devise de M. Picart : « être autonome autant que possible » et ce, même pour l'achat du matériel. En effet, avant de faire un achat, Mr Picart préfère économiser pendant plusieurs années plutôt que de faire un emprunt.

Une ration équilibrée

De janvier à novembre, les vaches reçoivent en moyenne à l'auge de l'herbe fraîche (de 4 à 6 kg de MS/vache/jour), et de l'ensilage de maïs (+/- 8 kg de MS/vache/jour), et un concentré protéique (2,7 kg/vache/jour). Le pâturage reste accessible de mars à octobre.

Un circuit pour l'accès au robot

Pour inciter ses vaches à aller au robot (malgré le pâturage de jour), M. Picart a placé le bac à eau derrière le robot de traite. Celui-ci n'est donc accessible que pour les vaches qui sont passées par le robot...
Ir. Virginie Decruyenaere
decruyenaere@cra.wallonie.be

Visite d'une ferme pilote irlandaise en monotraite

A Ashford en Irlande, M. Von Teichman nous a accueilli chaleureusement dans son exploitation. Comme beaucoup d'éleveurs laitiers irlandais, il envisage d'augmenter les effectifs de troupeau de 95 à 140 vaches sur ses 52 ha de SAU d'ici la fin des quotas laitiers en 2015. Néanmoins ce qui différencie particulièrement cet agriculteur, c'est la stratégie de la monotraite et la délégation d'une grande partie du travail.

Un système monotraite

La diminution du nombre de traites répond à la volonté d'améliorer la fertilité des vaches, et constitue pour l'éleveur un moyen aussi efficace que les croisements.

La baisse de production est ainsi compensée par l'augmentation de la durée de lactation, de meilleurs taux protéique et lipidique du lait et une réduction de la charge de travail et du taux de réforme.

Des achats groupés

Une dizaine d'éleveurs négocient des contrats de 6 mois pour obtenir des réductions sur des achats de fertilisants (-5%), de produits vétérinaires (-20%), d'assurance (-20%) et même sur des prêts en banque (taux de 1,8% !).

Pour ce faire, ils se réunissent tous les mois. L'épouse d'un des membres est la secrétaire du groupe.



© Hennart, 2012

Le pâturage est basé sur un système en rotation (+/- 90 vaches pour 1.5 à 2 ha pendant 1 à 2 jours)

Une délégation importante

L'éleveur ne possède aucun matériel cultural : tout se fait par contrat (par exemple 10€/ha pour l'épandage des fertilisants). Les veaux sont envoyés à +/- 2 mois chez un prestataire de service, et les génisses reviennent sur l'exploitation à l'âge de 2 ans, soit 1 ou 2 mois avant le vêlage. Le prix de revient par veau est de +/- 1€/jour.

Cette ferme pilote fut très étonnante et instructive pour les éleveurs wallons, qui ont pu découvrir une façon tout à fait différente de produire du lait, de conduire le troupeau au pâturage et de gérer les prairies.

Céline LAILLET, ASD
c.laillet@agrosupdijon.fr

LE DAIRYNEWS n°2

Les défis que vous devez relever à court et à long termes sont nombreux qu'ils soient relatifs à l'agrandissement et dès lors, à la conduite de vos structures, ou encore à la compression des coûts de production, suite à une constante évolution du coût des facteurs de production non répercutée sur les prix de vente de vos produits.

Dans ce contexte, ce deuxième numéro du DAIRYNEWS - à la rédaction duquel a largement contribué Mme Céline LAILLET, en formation à Dijon et qui a positivement renforcé notre équipe le temps de son stage - vous propose de (re)découvrir différentes conduites de systèmes qui ne manqueront pas de vous questionner voire d'en inspirer certains.

D'autre part, une analyse de l'empreinte carbone de vos exploitations interroge sur l'orientation à donner à nos systèmes laitiers afin d'en réduire les émissions de gaz à effet de serre. De ce point de vue, l'augmentation de la productivité par hectare semble trouver des limites : une production supérieure à 5000 kg de lait /ha ne permet pas spécialement de réduire les émissions par kg de lait produit...

Bonne lecture !

Dr. Didier Stilmant
stilmant@cra.wallonie.be



Le Calendrier DAIRYMAN

Août : échantillonnage des fourrages

Septembre : JFO chez M. Pussemier

Sept-Nov: audit boiterie par Julien Lierneux

3 Octobre : formation sur la gestion du pâturage

Oct-Nov : 6^{ème} réunion réseau : biométhanisation

Novembre : APL et récolte des calendriers de pâturage 2012

Soyez attentif à ...

- Votre calendrier de pâturages

M. C. Di Antonio, Ministre wallon de l'Agriculture, dans une ferme pilote wallonne

Chaque vendredi, le Ministre C. Di Antonio rencontre des agriculteurs. Ce 12 juin 2012, il était à l'écoute des éleveurs laitiers dans l'exploitation de M. Schaus à Charneux (plateau de Herve).

Une centaine de personnes (principalement des agriculteurs) était présente pour échanger avec Monsieur le Ministre sur différents sujets tels que la réglementation des zones vulnérables, les aides à l'investissement pour les jeunes éleveurs, ...

M. Le Ministre prône une production de qualité et aussi diversifiée que possible. Le lait le mieux payé reste celui vendu localement et c'est, selon lui, dans ce sens qu'il faut aller.

Il a rappelé que les primes données aux agriculteurs doivent être vues comme des paiements pour une mission de maintien et de protection de l'environnement et du paysage rural.

Il a également souligné le fait que la production laitière doit être vue à l'échelle européenne et qu'il est nécessaire de développer des études transversales entre les différentes régions. C'est bien dans ce cadre que s'inscrit le projet DAIRYMAN.

Ir Aurélie Grignard
a.grignard@cra.wallonie.be

Journée découverte des robots de traite

Le 21 juin 2012, la famille Willem ouvrait les portes de son exploitation à Joubiéval (Vielsalm). La vocation de cette journée était principalement de montrer aux éleveurs ce qu'il est possible de faire en investissant dans le secteur laitier de nos jours. Près de 300 personnes, dont une majorité d'agriculteurs et leur famille, ont saisi l'occasion pour découvrir les nouvelles infrastructures présentant trois caractéristiques essentielles :

- 1) le robot de traite, qui permet une plus grande flexibilité du temps de travail,
- 2) le maintien de l'accès au pâturage,
- 3) une salle de conférence accueillante qui offre une vue imprenable sur l'ensemble de l'étable.

Cette salle de conférence répond au souhait de la famille Willem : la perception et la compréhension de la production laitière par la société. Ils peuvent en effet y accueillir un large panel de publics (dont des écoles). Les visiteurs peuvent y admirer le système de production sans perturber son bon fonctionnement.

Si vous souhaitez visiter l'exploitation, contactez la famille Willem par mail à massem_francoise@hotmail.com

Céline Laillet, ASD
c.laillet@agrosupdijon.fr

L'empreinte carbone des ateliers laitiers des fermes pilotes dairyman a été estimée

Dans un contexte de sensibilisation et d'information du producteur et du consommateur laitier, les émissions de gaz à effets de serre ont été calculées pour les exploitations du réseau dairyman wallons. Pour ce faire, nous avons notamment utilisé le logiciel GHG (GreenHouse gases, en français gaz à effets de serre) élaboré par l'unité de recherche hollandaise du Wageningen et testé par le projet Dairyman.

Avant toute chose, rappelons que l'outil est toujours en cours de validation ; les émissions ne peuvent donc en aucun cas être qualifiées d'excessivement hautes ou basses. Il s'agit avant tout de donner un ordre de grandeur et de faire réfléchir sur la gestion des postes qui émettent plus que les autres. De plus, quelques améliorations du logiciel devraient être faites afin de mieux prendre en compte les spécificités de chaque exploitation (robot de traite, semis direct, panneaux photovoltaïques, etc.).

La méthode GHG fait majoritairement appel aux données technico-économiques **concernant la production laitière** de l'exploitation. Ces données sont réparties en quatre grands postes (Figure 1) :

- ✓ l'atelier **production végétale**
- ✓ la **fertilisation minérale et organique**
- ✓ l'atelier **production animale**
- ✓ la **consommation énergétique**

De plus, le logiciel prend en considération des données propres aux conditions climatiques de chaque exploitation.

Ainsi, pour chaque poste, le logiciel estime les quantités de protoxyde d'azote (N₂O), de dioxyde de carbone (CO₂) et de méthane (CH₄) qui sont émises (Figure 2).

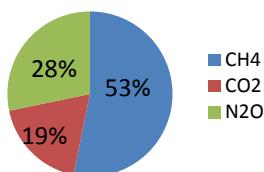


Figure 2 - Proportion des gaz émis, en moyenne, par les ateliers laitiers des fermes pilotes wallonnes DAIRYMAN.

Ces quantités sont transformées en kg équivalent de CO₂ par kg de lait. Et leur somme est appelée **Empreinte Carbone**. Bien que ce soit plus difficilement interprétable par le consommateur, il arrive également que l'empreinte carbone soit exprimée en kg équivalent de CO₂ par ha.

Type d'empreinte carbone	Empreintes carbonées des ateliers laitiers des fermes wallonnes DAIRYMAN (en kg équivalent de CO ₂)		
	Moyenne	Minimum	Maximum
par kg de lait	1,39	0,99	1,93
par ha	12761,86	18248,47	8041,76

Ces valeurs sont tout à fait dans les ordres de grandeur actuellement observés à l'échelle européenne. Les éventuelles petites différences proviennent avant tout des méthodologies employées. D'où l'intérêt de mettre en place une méthode commune et standardisée à l'échelle européenne.

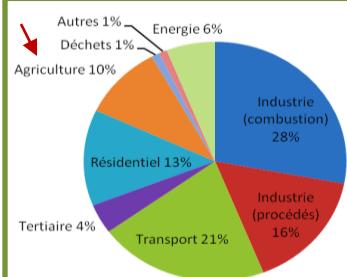


Figure 4 - Répartition des émissions de gaz à effet de serre en Wallonie par secteur (2008) (Guns, 2010).

Rappelons que **l'agriculture ne contribue que pour 10%** aux émissions de GES à l'échelle wallonne (Figure 4 ci-contre). Par ailleurs, une baisse de 12% des émissions agricoles a été observée ces 20 dernières années. De quoi relativiser certes, mais il n'y a pas de petites économies!

Dans la démarche d'estimation et d'amélioration de la durabilité des exploitations laitières, ce sont davantage **les efforts** qui seront perçus positivement par l'entourage et le consommateur que la valeur nette de l'empreinte carbone.

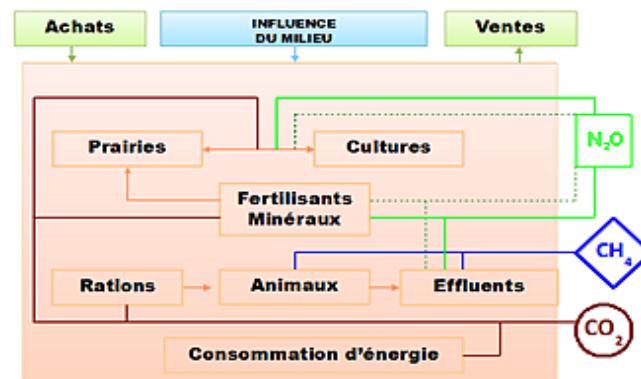


Figure 1 - Schéma simplifié des flux pris en compte dans l'analyse GHG

Il faut cependant être très vigilant quant à l'interprétation de ces deux empreintes très différentes. En effet, un agriculteur ayant une production laitière élevée avec peu d'ha sera avantagé par l'empreinte exprimée par kg de lait. Au contraire, un agriculteur ayant un système plus extensif avec une production laitière plus faible pour plus d'ha sera avantagé par l'empreinte exprimée par l'hectare qui est cependant moins fréquemment utilisée (Figure 3).

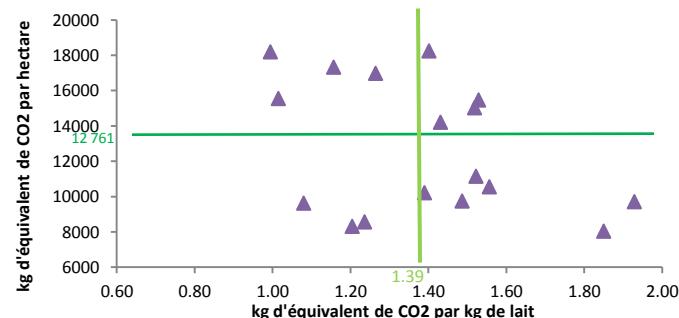


Figure 3 - Empreintes carbonées par kg lait et par ha des ateliers laitiers wallonnes du réseau DAIRYMAN

Grâce à cette étude, nous avons pu identifier des faiblesses dans le système de calcul.

Nous pourrions ainsi défendre une meilleure prise en compte des spécificités de la production laitière wallonne ainsi que des efforts consentis par les éleveurs pour améliorer leurs performances environnementales.

Céline Laillet, ASD Aurélie Grignard, CRA-W
c.laillet@agrosupdijon.fr a.grignard@cra.wallonie.be

Le 1^{er} juillet 2012, les agriculteurs irlandais et wallons ont échangé tout au long de la soirée sur les spécificités de leurs exploitations, presque sans l'aide d'interprètes...

